



LANCEMENT DU PROGRAMME CORÉOM : UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS ULTRAMARINES



Si les associations et autres organisations de la société civile (OSC) des territoires ultra-marins sont nombreuses et très actives sur leurs territoires, elles s'investissent aussi à l'international et à l'échelle de leurs bassins régionaux. Leur engagement dans les actions de coopération et solidarité internationale reste toutefois peu visible à l'échelle nationale et elles bénéficient moins des dispositifs de financement nationaux que leurs homologues métropolitains.

Fort de ces constats, le programme « Coopérations Régionales Ultra Marines » (CORÉOM), intégralement dédié aux organisations françaises ultramarines, a pour objectif de soutenir les dynamiques de coopération internationale portées par les associations des territoires français ultramarins, à l'échelle internationale et régionale. Il se déploiera sur cinq territoires des Caraïbes et de l'Océan Indien, respectivement en Martinique, Guyane, Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte.

Soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de sa stratégie Trois Océans, et par la Fondation de France, le programme CORÉOM est porté par l'ONG La Guilde, reconnue d'utilité publique, et mis en œuvre avec un ensemble de partenaires et relais stratégiques et territoriaux sur les cinq territoires.

Mis en œuvre en phase pilote sur la période 2024-2025, le programme CORÉOM combine un dispositif d'information et d'accompagnement de proximité des associations ultramarines basées dans les cinq territoires, sur les thématiques de coopération et de solidarité internationales, avec un dispositif de financement de leurs initiatives de solidarité et coopération internationales.

Ses objectifs sont ainsi de :

- Renforcer les acteurs ultramarins dans leurs démarches de conception, mise en œuvre et suivi de leurs projets de coopération, à travers des activités d'accompagnement, d'information, de formation, de mise en réseau et de partage d'expériences.
 - Soutenir les initiatives de coopération et solidarité internationale portées par les associations ultramarines et faciliter l'émergence de nouvelles initiatives sur des thématiques à forts enjeux localement, grâce au lancement d'un appel à projets dédié.
-



L'appel à projets **CORÉOM** sera lancé officiellement **mardi 10 septembre 2024**. Il offrira aux associations ultramarines basées en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à Mayotte et à La Réunion des subventions comprises entre **25 000€ et 120 000€** pour des projets de solidarité et coopération portés à l'international sur une durée comprise entre **6 et 12 mois**.

Tout porteur de projet qui souhaite postuler doit dans un premier temps s'inscrire sur [Portail Solidaire](#), plateforme portée par La Guilde, afin de [créer un compte association](#).

Le processus de sélection se déroulera en deux phases principales :

- Les organisations intéressées sont invitées à postuler en ligne sur Portail Solidaire via une note d'intention jusqu'au 10 octobre 2024 à 23h59, heure de Paris.
- Les organisations présélectionnées seront invitées à poursuivre la phase 2 en remplissant un formulaire de soumission de projet détaillé en ligne avant le 1^{er} décembre 2024.

Les candidatures feront l'objet d'un examen par les équipes de l'AFD, de la Fondation de France et de La Guilde européenne du Raid mais également par un panel d'experts sur les différentes thématiques concernées. La liste définitive des projets sélectionnés sera communiquée d'ici la fin du mois de décembre 2024. Chaque projet lauréat fera l'objet d'une présentation détaillée.

Plus d'informations à venir sur le Portail Solidaire – portailsolidaire.org – plateforme de mise en relation entre les porteurs de projets et les bailleurs pour les projets de solidarité.

Des réunions d'information sur le programme et l'appel à projets seront organisées en ligne à partir du 11 septembre 2024. Elles seront complétées par des temps d'échanges et de rencontres en présentiel sur chaque territoire.

Dates et horaires prévisionnels des réunions d'information en ligne :

- **Mayotte** : Mardi **17 septembre 2024** de **08h à 09h30** heure locale (*Inscription obligatoire*)
- **La Réunion** : Lundi **16 septembre 2024** de **17h30 à 19h** heure locale (*Inscription obligatoire*)
- **Guadeloupe, Martinique, Guyane** : Mercredi **11 septembre 2024** de **12h à 13h30** heure locale (Guadeloupe ; Martinique) soit 13h à 14h30 heure de Guyane (*Inscription obligatoire*)

Pour toute question ou renseignement sur les dates des réunions : coreom@la-guilde.org

Pour l'accompagnement de vos projets, n'hésitez pas à contacter Maëlle Marblé : reseau.re@rrma.fr

En partenariat avec la CIRRMA

